



**SPECQUE**

Simulation du Parlement européen  
Canada - Québec - Europe

**ÉDITION 2006**

**MONTRÉAL**

**Ligne politique du groupe de l'Europe des Nations**

**Août 2006**

*« Rien n'est jamais définitivement perdu dans la vie des peuples, si leurs dirigeants ne s'abandonnent pas aux fausses fatalités de l'histoire. » Charles de Gaulle*

L'Europe : Un constat !

Les non fracassants de la France et des Pays-Bas à la Constitution européenne ont brusquement et heureusement réveillé un débat que l'on croyait en coma terminal depuis la ratification du traité de Maastricht, en 1992... et fait apparaître les non précédents, danois, irlandais et suédois, comme de profonds symptômes du malaise généralisé de l'Europe plutôt que, selon la bonne parole des dirigeants européens, de simples péripéties conjoncturelles.

Un an plus tard, hélas, le verdict du suffrage universel comme les lois les plus élémentaires du droit international sont ignorés par ceux-là mêmes qui devraient en être les gardiens. Les dirigeants européens nient le sens de ces non, arguant qu'il ne s'agit de rien d'autre que de caprices passagers et réversibles. On parle donc de faire adopter la Constitution par morceaux, grâce à la voie parlementaire plus docile, ou même de faire revoter les peuples récalcitrants « lorsque le contexte politique sera plus propice » !

Mais surtout, on se refuse à rouvrir le débat trop vite refermé sur la nature et la finalité de l'Europe.

Nous, Européens représentants les peuples ayant déjà dit non à la construction fédérale du continent, voulons manifester la solidarité et l'unité de vues de bien des nations européennes sur la réforme radicale à engager pour remettre la construction européenne sur ses jambes.

Quand on débat d'Europe, encore faudrait-il savoir de quoi on parle ! Evoque-t-on l'idéal de coopération et de rapprochement entre les peuples - qui fait l'unanimité - ou le fonctionnement du super-Etat que l'on s'acharne contre vents et marées à imposer aux Européens ? Discute-t-on des politiques communes volontaristes des années 60 ou du marché unique ultralibéral des années 90 et 2000 ? Aborde-t-on les règles des traités ou l'application qui en est faite ? La complexité de la construction européenne, ses changements très profonds de degré puis de nature au cours des 40 dernières années, nourrissent une somme considérable de malentendus. Des malentendus qui, malheureusement, empêchent les responsables politiques et les citoyens d'y voir clair et de se prononcer vraiment sur le fond des choses.

De même, ayons une fois pour toutes l'honnêteté de le reconnaître : compte tenu du haut degré d'intégration supranationale auquel nous sommes parvenus, donner sa vision de l'Europe c'est nécessairement livrer sa conception des nations qui la composent.

Ainsi, aller plus loin dans « l'Europe politique », c'est-à-dire dans la logique fédérale où la réalité du pouvoir est exercée par des institutions supranationales, c'est accepter que les peuples européens perdent définitivement la maîtrise de leur propre destin. Ceux qui défendent cette voie doivent enfin le faire à visage découvert, en assumant ouvertement toutes ses conséquences.

« Honte aux pays où l'on se tait ! » disait le français Georges Clemenceau. C'est justement parce que, après le tournant historique des 29 mai et 1er juin 2005, tous les Européens sont placés devant un choix crucial pour l'avenir de l'Europe comme de leur propre pays, qu'ils doivent plus que jamais en débattre sans tabou ni retenue.

La question n'est plus d'être « pour » ou « contre » l'Europe. En effet, après cinquante ans de construction européenne aux résultats parfois positifs, parfois négatifs, qui pourrait sérieusement vouloir revenir aux rivalités nationales du siècle dernier ? Qui ne mesure la nécessité pour les pays d'Europe de s'allier les uns aux autres, au gré de leurs intérêts, pour mieux affronter les mastodontes de la mondialisation ? La question, néanmoins, est désormais : « Quelle Europe voulons-nous ? » Une Europe intégrée, dotée d'un super-Etat, qui nie les nations en prétendant contre le bon sens les dépasser comme par enchantement ? Ou une Europe qui s'appuie sur les nations démocratiques qui la composent et s'enrichit de ses différences ?

Aujourd'hui, dans les faits, dans les cœurs et dans les urnes, la chimère d'une Europe supranationale se substituant naturellement, avantageusement et sans douleur aux Etats-nations est définitivement morte et enterrée. Que les dirigeants nationaux et européens, qui ont pour la plupart bâti leur carrière et leur pouvoir sur elle, refusent de le reconnaître, n'y changera rien. En revanche, une autre Europe, respectueuse des nations peut et doit exister. Elle seule pourra tirer le continent du trou noir où l'utopie fédéraliste l'a inexorablement plongé.

L'emballlement fédéral a jeté les bases d'un super-Etat antidémocratique et inefficace

### 1 – La montée en puissance insidieuse du fédéralisme :

Depuis ses origines, deux conceptions de l'Europe s'affrontent : la première, confédérale, veut que les Etats européens coopèrent entre eux là où ils gagnent à le faire mais de manière volontaire, sectorielle et révoquant – « délégation » de souveraineté. Dans ce cas, l'Europe est un cadre de coopération. La seconde, fédérale, aspire à une fusion des nations sous la houlette d'un super-Etat qui se substituerait progressivement aux Etats-nations avec des transferts irrévocables.

Durant les années 1960, les Etats conservaient la faculté de défendre leurs intérêts vitaux grâce au droit de veto. Mais par la suite, le penchant fédéraliste a repris le dessus en avançant masqué pour aboutir aux traités franchement supranationaux des années 1990 - Maastricht, Amsterdam, Nice.

Ainsi, s'appuyant sur les nouvelles compétences qu'on leur a accordé et sur leur ascendant dans le jeu des pouvoirs communautaires, les instances supranationales (Commission, Cour européenne de Justice et Parlement européen) ont progressivement pu affirmer leur prédominance sur le Conseil des ministres (organe représentant les Etats membres) et l'action interétatique.

Gardienne d'un « intérêt général européen » pour le moins ambigu et incertain, la Commission s'est surtout lancée dans une boulimie normative et tracassière avec un double objectif : façonner petit à petit par des règles communes un « peuple européen » qui n'existe pas - et ne peut, en réalité, exister-, déréguler les marchés nationaux pour assouvir son dogme ultralibéral et satisfaire les grandes multinationales, souvent non-européennes, qui montent la garde à ses portes sous le nom présentable de « société civile ».

Face aux organes supranationaux, les Etats, entre résistance et complaisance, ont accepté que la règle de la majorité qualifiée s'étende toujours plus : cela signifie concrètement qu'une majorité d'Etats peut imposer à la minorité, sans aucun espoir de rémission, des mesures dont cette dernière ne veut pas.

Hasardeuse dans l'Europe des Six devenue Europe des Quinze, cette règle se révèle bien entendue complètement irréaliste dans l'UE des 25. On ne compte plus les fois où la Commission, de son propre chef, ou poussée par des coalitions étatiques de circonstances, a cherché (et parfois réussi) à imposer des mesures en menaçant de les soumettre à la procédure du vote à la majorité qualifiée.

L'hypocrisie de certains gouvernements les a d'ailleurs souvent conduits à se défaire sur l'Europe de la responsabilité de certaines réformes (par exemple la libéralisation du marché de l'énergie), accentuant ainsi la perte de crédibilité des pouvoirs politiques nationaux.

Parallèlement, dans certains pays, le contrôle parlementaire est totalement impuissant à enrayer cette mécanique infernale, où des pans entiers de la loi normalement débattue et votée par le Parlement, sont décidés dans le secret de négociations et de marchandages obscurs, puis imposés aux assemblées par divers mécanismes (le refus d'une transposition pouvant du surcroît exposer le pays réfractaire à une mise en cause de la CJCE !). En témoigne la transposition régulière par ordonnances de trains entiers de directives bruxelloises.

Quand le gouvernement est mis en minorité à Bruxelles (ou est simplement menacé de l'être), quand le Parlement est court-circuité, deux piliers fondateurs de la démocratie sont bafoués : celui de la souveraineté nationale qui n'appartient qu'au peuple et celui de la séparation des pouvoirs qui prémunit contre l'arbitraire.

Aujourd'hui, le comble est atteint avec la tentation de faire adopter tout ou partie d'un traité que les lois les plus élémentaires de la démocratie et du droit international ont nettement et définitivement rendu caduc.

## 2 – Les ratées de l'Union économique et monétaire :

On entend souvent dire que les difficultés de l'Europe économique et monétaire tiennent à une insuffisance d'Europe. Pourtant, les organes supranationaux détiennent d'ores et déjà les principaux leviers de la politique économique : concurrence intérieure, douanes, taux d'intérêt et politique de change, la politique budgétaire laissée nominalement aux Etats étant sévèrement encadrée par les

traités. Seule la politique fiscale reste de l'entier ressort des Etats (avec néanmoins quelques exceptions).

Les performances médiocres de cet attelage s'expliquent par l'entêtement idéologique (mélange bizarre de monétarisme et d'ultralibéralisme) d'institutions bureaucratiques qui, par leurs statuts, sont exemptes de tout contrôle politique. Ainsi, le pouvoir des juges et des experts l'emporte sur celui des citoyens.

La politique de la concurrence pratiquée par Bruxelles est bancaire : sur le plan intérieur, elle tend à réduire les spécificités nationales au risque de déstabiliser les économies des pays membres (remise en cause des services publics français, des noyaux durs de l'industrie allemande,...) et s'oppose à la mise sur pied de champions industriels européens sans s'opposer aux OPA hostiles menées par des entreprises extra-européennes. Elle entrave ainsi la nécessaire implication des Etats dans leur tissu économique en période de crise, contestant de manière absurde leur rôle de stratège et de gardiens des grands intérêts économiques nationaux.

Sur le plan extérieur, la Commission pratique une politique de démantèlement unilatéral de nos frontières, là où les économies européennes, compte tenu de la guerre commerciale sans merci qui leur est livrée, auraient intérêt à un ajustement douanier permanent, réactif et efficace (à l'instar des Etats-Unis). Au total, la Commission fait du marché intérieur européen une simple zone géographique du libre échange mondial, accélérant les délocalisations industrielles.

Au plan monétaire, la Banque centrale européenne ne se soucie pas de croissance mais est obsédée par la lutte contre une inflation résiduelle, voire négative. Elle pratique une politique de taux d'intérêt du « trop peu trop tard » (contrairement à ce que font toutes les autres banques centrales, à commencer par celle des Etats-Unis). En matière de change, elle se satisfait d'une envolée de l'euro face aux autres grandes devises internationales, ce qui est pourtant nuisible à la croissance en Europe. Conséquence de quoi, les économies européennes hors-zone euro (Grande-Bretagne, Danemark, Suède) se portent bien mieux que celles qui sont dedans !

Prisonnière du dogme monétariste le plus rigide stupidement inscrit dans les traités, la BCE tue à petit feu un euro qu'elle est pourtant en charge de défendre !

3 – Enfin, cette Europe rigide, non transparente, brouillonne et peu efficace, s'élargit à tout va :

Si l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale était politiquement nécessaire, ses modalités n'en ont pas toujours été pleinement satisfaisantes. Les conséquences économiques et migratoires de cette réunification ont été largement sous-estimées. Dans ce contexte, la fuite en avant dans l'adhésion de la Turquie est une véritable folie qui risque d'ébranler sérieusement la construction européenne et de dresser les peuples contre leurs dirigeants. Peu justifiable à tous les niveaux (malgré ce qu'en disent les bureaux de Bruxelles), la tentation de l'adhésion turque illustre l'irresponsabilité et l'irréalisme de l'Europe intégrée.

L'inefficacité de cette Europe suscite depuis plusieurs années un mécontentement populaire croissant, dans tous les pays, l'UE s'acharnant à détruire les diversités nationales du continent qui sont pourtant sa richesse et ne s'occupant pas des vrais problèmes où les nations gagneraient à unir leurs forces.

C'est bel et bien cette Europe-là, que l'on se proposait de rendre éternelle dans le marbre d'une « Constitution », que les Français et les Néerlandais ont massivement rejetée il y a un an, et que beaucoup d'autres peuples auraient refusé de la même manière si le texte leur avait été soumis par référendum.

Sentant que leur soi disant « avancée européenne » ne convainquait plus dans les têtes ni dans les cœurs, les dirigeants européens ont en fait tenté un coup de « quitte ou double », avec un traité constitutionnel solennisant et aggravant les dérives folles du fédéralisme. Ils ont joué et ils ont perdu. Mais, prisonniers de leurs chimères et par trop compromis dans un fédéralisme qu'ils ont porté à bouts de bras depuis une quinzaine d'années, ils ne peuvent ni ne veulent plus tirer les leçons de leurs erreurs. Désavoués par la démocratie, ils n'ont plus d'autre ressource que de tenter de passer en force, de bafouer les règles du jeu démocratique.

Pourtant, le sursaut démocratique des référendum de mai et juin 2005 devrait être l'occasion historique pour les Européens de remettre l'UE sur ses rails, à leur propre service. Toutes les enquêtes d'opinion européenne le laissent entrevoir : sur l'essentiel, les Européens s'entendent majoritairement sur l'Europe du bon sens que leurs dirigeants s'acharnent à leur refuser.

**Moustapha Budchich**  
*Chef de Groupe*